

Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 juin 2015
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 juin 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du jeudi 25 juin 2015

ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION – APPROBATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC A REALISER DANS LE CADRE DES AGENDAS D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE AU SEIN DES EQUIPEMENTS PARTAGES POUR LESQUELS LA CAN EST "CO-FINANCEUR"

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Anne-Lydie HOLTZ, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Marie-Chantal GARENNE à Agnès JARRY, Lucien-Jean LAHOUSSE à Marc THEBAULT, Rabah LAICHOURE à Jean-Martial FREDON, Joël MISBERT à Thierry DEVAUTOUR, Marcel MOINARD à Alain LIAIGRE, Serge MORIN à Stéphane PIERRON, Rose-Marie NIETO à Jacqueline LEFEBVRE, Sébastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Christine HYPEAU

Titulaires absents suppléés :

Brigitte COMPETISSA par Bernard BARAUD

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Jean-Romée CHARBONNEAU, Romain DUPEYROU, Robert GOUSSEAU, Simon LAPLACE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBALT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Sébastien PARTHENAY, Claire RICHECOEUR, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Christine HYPEAU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 JUIN 2015

ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION – APPROBATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC A REALISER DANS LE CADRE DES AGENDAS D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE AU SEIN DES EQUIPEMENTS PARTAGES POUR LESQUELS LA CAN EST "CO-FINANCEUR"

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Les dispositions légales relatives à l'accessibilité des bâtiments ont été adaptées et obligent tous les propriétaires ou exploitants d'établissements recevant du public (ERP) et d'installations ouvertes au public qui ne respecteraient pas leurs obligations d'accessibilité au 31 décembre 2014 à élaborer un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) et à le déposer au plus tard le 27 septembre 2015. La période d'exécution des Ad'AP de 3 ans peut être prorogée de 3 voire 6 ans dans les conditions prévues par les articles L111-7-8 et R111-19-42 du code de la construction et de l'habitation.

En cas de multiplicité d'exploitants dans un même ERP un unique demandeur d'approbation d'Ad'AP doit être identifié, le « chef de file ». Les autres exploitants sont cosignataires.

Pour un ERP dont l'occupation est partagée, une collectivité est chef de file, les autres sont cosignataires.

Chaque cosignataire pour la partie des locaux qu'il occupe doit transmettre au « chef de file » :

- Le diagnostic accessibilité avec les travaux d'adaptation à réaliser et les demandes éventuelles de dérogation dûment motivées ;
- La programmation pluriannuelle des travaux y compris les demandes éventuelles de prorogation de délais d'exécution de l'Ad'AP et leur financement approuvés par l'assemblée délibérante du cosignataire

La CAN est concernée, en tant que cosignataire pour les établissements suivants :

Commune	Equipements
ECHIRE	Ecole d'art plastique Camille Claudel
	Médiathèque Ernest-Perochon
Mauzé sur le Mignon	Médiathèque Claude Durand
NIORT	Bibliothèque de Saint Florent
	Bibliothèque de Sainte Pezenne
	Locaux médecine du travail
	Médiathèque centrale Pierre Moinot
	Médiathèque du Lambon
ST GELAIS	Médiathèque de la Mare aux Loups
ST HILAIRE LA PALUD	Antenne Ecole d'arts plastiques
USSEAU	Médiathèque Pierre-Henri-Mitard
VOUILLE	Ecole de danse
	Ecole de musique Désiré Martin-Beaulieu

Pour ces établissements, la mise à jour de leurs diagnostics et le projet de programmation pluriannuelle des travaux et leur financement ont été élaborés, y compris les demandes de prorogation de délais d'exécution de l'Ad'AP.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le dossier de programmation pluriannuelle des travaux de mise en accessibilité.

Motion adoptée par 78 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 2.

Pour : 78
Contre : 0
Abstention : 2
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20150630-c77-06-2015-DE
Date de télétransmission : 03/07/2015
Date de réception préfecture : 03/07/2015